Le Collectif 50/50

Égalité, parité, diversité dans le cinéma et l'audiovisuel

QU'EST-CE QUE LA CELLULE D'ÉCOUTE AUDIENS ?

En 2019, le ministère de la Culture a annoncé un plan de **lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles dans le cinéma et l'audiovisuel** conduisant à la création d'une **cellule d'écoute** en mai 2020, opérée par Audiens, portée par les partenaires sociaux (FESAC et syndicats de salariés), avec le soutien de nombreuses entités du secteur.

Cette cellule offre un **accompagnement aux professionnel·le·s de la culture, des médias et des espaces de loisir**.

Elle est accessible aux **victimes**, aux **témoins**, ainsi qu'aux **référent·e·s** de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles.

Cette initiative renforce la protection des professionnel·le·s du secteur culturel et contribue à créer un environnement plus sûr et équitable pour tous.

COMMENT CONTACTER LA CELLULE ?

Vous êtes un·e professionnel·le **victime**, **témoin**, ou **référent·e** dans le secteur du spectacle vivant, du jeu vidéo ou des arts visuels et vous souhaitez contacter la cellule ?

☎️ **01 87 20 30 90** (lundi au vendredi, 9h à 13h e 14h à 18h).

Des conseiller·ère·s expérimenté·e·s d'Audiens vous accueillent avant de vous orienter vers un·e avocat·e spécialisé·e pour une assistance juridique.